

JANVIER 2005

Origine géographique des Franciliens âgés de 50 à 70 ans



© L. Raynaert - Iaurif

Quatre Franciliens sur dix, âgés de 50 à 70 ans, sont nés en Île-de-France. Les autres sont nés en province ou à l'étranger. Force est de constater que l'Île-de-France s'est affirmée comme région d'accueil et pôle de travail pour ces générations. «Biographies et entourage» retrace la trajectoire résidentielle de 2 830 Franciliens nés entre 1930 et 1950 pour étudier leurs origines, mais aussi celles de leurs parents et de leurs grands-parents.

Les 2 830 enquêtés résident tous en Île-de-France au moment de l'enquête. Pourtant, avant de s'y installer, beaucoup ont transité par d'autres lieux. Si l'on considère le département de naissance des enquêtés, 39 % sont nés en Île-de-France. Les autres sont majoritairement originaires de province (35 %) et de l'étranger (24 %). Seuls, 1,5 % sont nés dans les départements d'outre-mer (Dom). Les enquêtés nés en province viennent principalement de l'ouest de la France (Bretagne, Centre et Pays-de-la Loire), mais aussi du nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Picardie). Les enquêtés nés à l'étranger sont principalement originaires du Maghreb (23,7 % d'Algérie, 11 % du Maroc et 6,7 % de Tunisie) et des pays du sud de l'Europe (14,6 % du Portugal, 4,5 % d'Italie et 4 % d'Espagne).

Le nord et l'ouest français continuent d'alimenter l'Île-de-France

Pour les générations de 1926 à 1935 concernées par l'enquête «Peuplement et dépeuplement de Paris»¹ comme pour celles de 1930 à 1950 ciblées par l'enquête «Biographies et entourage», les migrants de Bretagne, de Normandie, de Picardie et du Nord représentent dans les deux cas, 35 % des enquêtés nés en province. Mais leur répartition varie selon les départements. Les Bretons restent les plus nombreux (un enquêté sur dix), suivis de près par les migrants du Centre (un sur dix également). Aux régions de l'ouest, du centre et du nord de la France, pourvoyeuses déjà bien placées dans les enquêtes réalisées en 1960 auprès des générations de 1901 à 1910 («Peuplement de Paris») et en 1986 auprès des générations de 1926 à 1935, s'ajoute ici la Gironde qui apparaissait déjà dans l'enquête «Peuplement et dépeuplement de Paris».

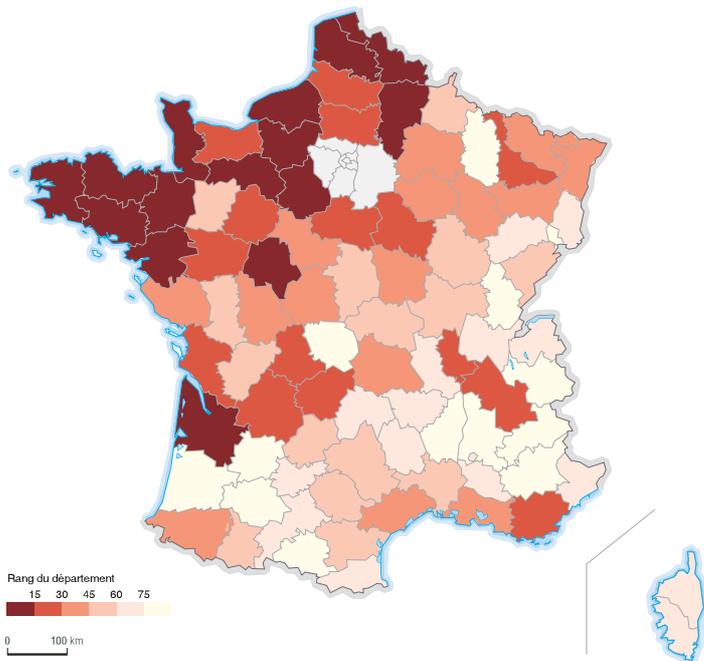
Toutefois, l'inégale répartition de la population dans les départements déforme le pouvoir d'attraction de Paris. Par conséquent, pour mesurer ce pouvoir d'attraction, nous avons calculé par département, la proportion de migrants en Île-de-France par rapport aux natifs des générations nées entre 1930 et 1950 toujours présentes au recensement de 1999.



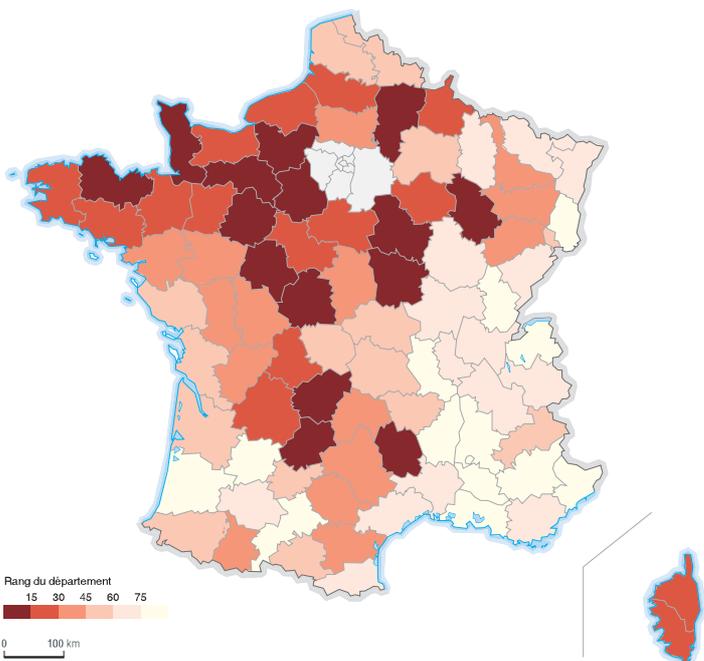
¹ «Biographies et entourage» s'inscrit dans une lignée de collectes de l'INED. Elle prolonge les trois enquêtes suivantes : «Peuplement de Paris» en 1960 de Guy Pourcher réalisée auprès des générations 1901-1910, «Triple biographie» en 1981 de Daniel Courgeau auprès des générations 1911-1935 et «Peuplement et dépeuplement de Paris» en 1986 de Catherine Bonvalet auprès des générations 1926-1935.

Origine géographique des Franciliens âgés de 50 à 70 ans

Carte 1 - Répartition des enquêtés nés en province
selon le département d'origine



Carte 2 - Taux de provinciaux résidant en Île-de-France selon le département
d'origine (pour 100 000 personnes nées entre 1930 et 1950 dans ce
département d'origine)



Source : «Biographie et entourage», INED

Note de lecture des trois cartes : La couleur la plus foncée comprend les 15 départements aux plus forts effectifs ; la couleur la plus claire, les départements aux plus faibles effectifs. Le classement est décroissant entre ces deux couleurs.

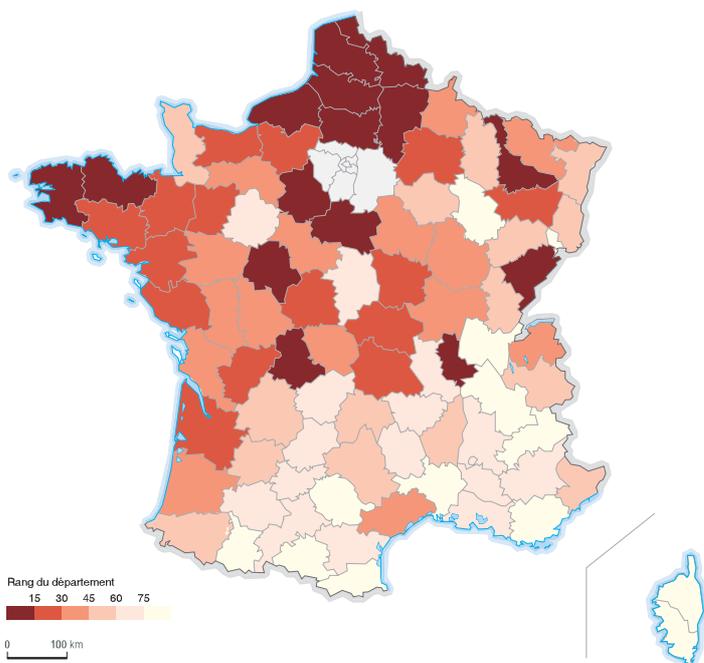
Alors que la première carte donne les origines des Franciliens, la deuxième indique le pouvoir attractif de la région Île-de-France selon les départements et nuance les résultats. Seuls sept des 15 premiers départements de la carte 1 demeurent : les Côtes d'Armor en Bretagne, la Manche et l'Orne en Basse-Normandie, l'Eure en Haute Normandie, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire dans la région Centre et enfin, l'Aisne en Picardie. Le Nord s'efface au profit du sud-est de l'Île-de-France (avec l'Yonne, la Nièvre et la Haute Marne) et du sud (avec la Corrèze, le Lot et la Lozère). Donc, malgré des constantes, les flux migratoires évoluent d'années en années, les uns en s'affaiblissant, les autres au contraire en s'affermissant. Ce phénomène est confirmé si l'on considère les secondes générations de Parisiens. En étudiant les origines géographiques des pères des Franciliens de naissance (carte 3), nous remontons d'une génération en arrière dans l'étude des flux migratoires. Ces migrants dont l'arrivée à Paris s'est faite, pour la plupart, entre les deux guerres sont venus massivement du nord de la France (un migrant sur cinq) et de Bretagne (un sur dix).

Les origines familiales de l'enquêté et le choix du conjoint

Le seul lieu de naissance des enquêtés ne suffit pas pour saisir le lien qui unit à leur région d'origine. Celui-ci dépend de l'enracinement familial dans cette région et de celui de son conjoint. C'est pourquoi il est nécessaire d'approfondir l'analyse des origines des enquêtés par celles de leurs parents et de leur conjoint.

Origine géographique des Franciliens
âgés de 50 à 70 ans

Carte 3 - Origine géographique des pères provinciaux des enquêtés
nés en Île-de-France



Source : «Biographies et entourage», INED

Si l'on s'intéresse uniquement aux 585 personnes résidant dans la capitale, plus d'un enquêté sur cinq y est né, la moitié d'entre eux ont au moins un de leurs parents parisiens et 20 % sont nés de parents tous les deux parisiens (ce qui représente 4,4 % de l'ensemble des habitants de Paris).

Si, à présent, on ne considère plus uniquement les Parisiens mais l'ensemble des Franciliens de naissance, près des deux-tiers ont au moins un de leurs parents franciliens et 26 % sont nés de parents tous les deux franciliens (ce qui représente 10,3 % de l'ensemble des enquêtés). Comparer les régions de naissance des enquêtés et celle de leur père donne une idée de la mobilité de la génération précédente : 61 % des enquêtés sont nés dans la même région (ou dans le même pays pour ceux nés hors de France) que leur père ; c'est surtout dans les régions du Sud-Est et du

Nord-Est que l'on trouve le plus de différences entre la région de naissance de l'enquêté et celle de son père. Ces différences sont sans doute dues au fait que ces régions accueillent plus d'étrangers de l'Est ou du bassin méditerranéen et qu'elles sont également des pôles d'attraction pour les régions voisines comme l'a montré Hervé Le Bras².

Une configuration des enquêtés selon leurs origines a été élaborée, page suivante. Elle comptabilise pour chaque enquêté la proportion des membres de la famille nés en province, en Île-de-France ou à l'étranger. Cette configuration comprend sept personnes au total, à savoir l'enquêté, ses parents et ses grands-parents : 20 % des 2 830 enquêtés ont une configuration uniquement provinciale c'est-à-dire que les sept personnes d'une même configuration sont nées en province.

Si, on ajoute à ce pourcentage celui

des enquêtés dont la configuration est majoritairement provinciale, c'est 46 % des enquêtés qui sont concernés. Les enquêtés dont la proportion de parents nés à l'étranger est majoritaire représentent 27 % de l'échantillon. Enfin, 13 % des enquêtés ont une configuration uniquement ou majoritairement francilienne (respectivement 2 % et 11 %).

En ce qui concerne le département de naissance du conjoint, Alain Girard avait mis en évidence, dans son étude sur le choix du conjoint, la forte homogamie géographique : sept personnes sur dix ont épousé une personne originaire de la même région qu'elle. Ce chiffre tombe à 40 % dans l'agglomération parisienne, en raison de l'immigration provinciale et étrangère qui élargit considérablement les possibilités de choix du conjoint. Dans l'enquête, 37 % des personnes, vivant en couple et nées en France, ont épousé une personne originaire de la même région. Un peu plus de la moitié des habitants nés en région Île-de-France se sont mariés avec une personne de cette région, tandis que 32 % seulement des provinciaux ont choisi un Francilien comme conjoint.

Comparaison entre la région de naissance de l'enquêté et celle de son père

| Région de naissance de l'enquêté | Part des enquêtés nés dans la même région que leur père | Effectif concerné |
|----------------------------------|---|-------------------|
| Île-de-France | 43,5 | 1 111 |
| Nord-ouest | 70,4 | 422 |
| Nord-est | 52,4 | 248 |
| Sud-ouest | 54,2 | 190 |
| Sud-est | 50,4 | 135 |
| Provinciaux | 60,2 | 995 |
| Étranger, Dom-Tom | 88,7 | 724 |
| Ensemble | 60,9 | 2 830 |

Source : «Biographies et entourage», INED

2) LE BRAS H., TODD E., L'invention de la France, 1981

L'homogamie géographique varie selon les provinces. Elle dépend, en partie, du nombre de conjoints possibles, originaires d'une même région et présents en Île-de-France. Mais, en moyenne, 20 % des provinciaux ont épousé une personne originaire de la même région qu'eux.

Des immigrés du sud de l'Europe et du Maghreb

Plus d'un enquêté francilien sur dix est étranger et 6 % sont devenus français par acquisition, ce qui représente 36 % de l'ensemble des étrangers de naissance. Parmi ces derniers, les Européens majoritaires (48 %) comprennent essentiellement des Portugais (20 %), des Italiens (9 %) et des Espagnols (6 %). Ces populations sont issues des vagues d'immigration ancienne. On a assisté, tout de suite après-guerre, à une arrivée massive des Italiens sur le sol français. Ensuite, les structures de l'immigration se sont profondément transformées avec le déclin de l'immigration italienne, la montée de l'immigration espagnole et l'émergence de l'immigration portugaise à partir des années 1962-1965. Les Portugais forment le groupe le plus important de notre échantillon (20 %). Quant aux Maghrébins, ils représentent 29 % des enquêtés d'origine étrangère dont près des deux-tiers sont Algériens.

La période des années 1950 et 1960 s'est caractérisée par le développement de l'immigration algérienne qui s'est ralenti entre 1955 et 1962 en raison des événements politiques. La répartition des étrangers d'origine, selon leur nationalité actuelle, permet de distinguer l'ancienneté de la

migration : plus de la moitié des Italiens de naissance sont devenus français, alors que les Portugais ont conservé dans la plupart des cas leur nationalité.

L'arrivée à Paris des migrants

Pour la génération en question, l'arrivée à Paris s'est massivement effectuée durant les trente Glorieuses : 74 % des migrants sont arrivés entre 1950 et 1974. La période est propice, la forte croissance économique va créer toutes sortes d'emplois attirant sur Paris les jeunes provinciaux à la recherche d'un travail. C'est l'époque de «Paris et le désert français» : les emplois se concentrent essentiellement en Île-de-France et dans quelques autres régions.

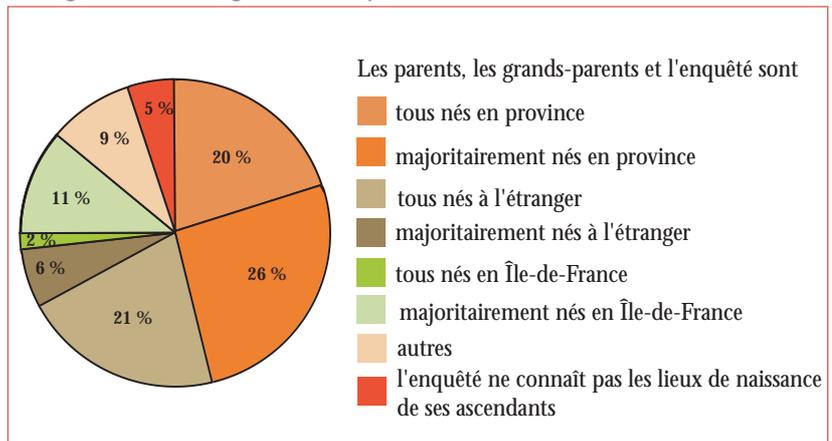
Lors de la migration vers la capitale, l'âge moyen se situe autour de 23 ans pour l'ensemble des migrants. Mais ce chiffre recouvre de grandes différences selon la nationalité. Ainsi, les provinciaux arrivent à 21 ou 22 ans, un âge très proche de ceux observés par Guy Pourcher et

Catherine Bonalet dans leurs enquêtes respectives. Le tableau 1 donne les structures par âge des provinciaux de notre enquête et de celles de «Peuplement de Paris» et de «Peuplement et dépeuplement de Paris». Il apparaît un certain retard dans l'arrivée des générations de 1926 à 1950 par rapport à celles de 1901 à 1911 : les générations nées au début du siècle arrivaient à Paris beaucoup plus souvent avant 15 ans que celles nées après 1925.

En effet, un certain nombre ont dû quitter le domicile familial pour rechercher un emploi à Paris dès l'âge de 13 ou 14 ans.

Il existe de nettes disparités régionales dans l'âge d'arrivée à Paris. Les migrants du Nord (Nord-Pas-de-Calais, nord de la Picardie et de la Seine-Maritime) et ceux de l'Est (Alsace et Lorraine), arrivent plus âgés. Les migrants d'un grand quart Sud-Ouest arrivent également relativement âgés (entre 21 et 24 ans). Dans la moitié nord de la France (exceptés l'Alsace, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais), les migrants arrivent relativement jeunes, avant 21 ans.

Configuration des origines des enquêtés

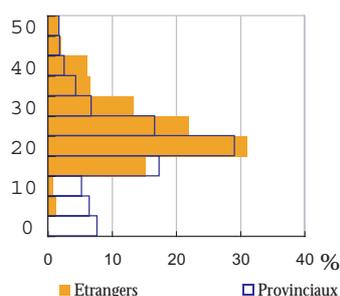


Origine géographique des Franciliens âgés de 50 à 70 ans

L'âge tardif de l'arrivée à Paris de certaines régions par rapport à d'autres peut être le signe de filières migratoires qui ne sont pas encore bien établies ou montre, alors, que les migrants atteignent Paris par étape.

Les personnes d'origine étrangère en revanche arrivent plus tard en Île-de-France. Le tableau 3 donne l'âge moyen à l'arrivée en Île-de-France selon la nationalité : provinciaux, étrangers devenus français et étrangers. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces différences. D'une part, les étrangers qui arrivent en France ne vont pas forcément directement en Île-de-France et peuvent rester un moment dans une autre région frontalière. D'autre part, un certain nombre d'étrangers sont des réfugiés politiques venus en France dans les années 1960.

Âge des enquêtés originaires de province ou nés à l'étranger, lors de leur arrivée en Île-de-France



Source : «Biographies et entourage», INED

Par ailleurs, plus les étrangers sont arrivés jeunes, plus grande est la probabilité de devenir français par acquisition, ce qui a pour effet de vieillir la pyramide des âges à l'arrivée à Paris. La migration des provinciaux et celle des étrangers de cette génération sont de types différents. Les provinciaux sont en Île-de-France depuis 37 ans et les étrangers depuis 34 ans.

On retrouve donc les différences de types de migration, mais bien moins marquées que dans l'enquête «Peuplement et dépeuplement de Paris» où les provinciaux étaient en Île-de-France depuis 33 ans contre 24 ans seulement pour les étrangers.

On observe également les différences de types de migrations dans l'analyse du phénomène selon le sexe.

Les femmes françaises «montent à Paris» aux mêmes âges que les hommes alors que dans l'enquête «Peuplement et dépeuplement de Paris», les femmes y étaient «montées» deux ans plus tôt que les hommes.

Les femmes d'origine étrangère, quant à elles, arrivent plus âgées, en moyenne deux ans et demi plus tard, que les hommes.

Tableau 1
Structure par âge des migrants provinciaux lors de leur arrivée

| Âge | Génération 1930-1950 de l'enquête réalisée en 2000 | Génération 1926-1935 de l'enquête réalisée en 1986 | Génération 1901-1910 de l'enquête réalisée en 1960 |
|-----------------|--|--|--|
| Moins de 10 ans | 14 % | 11 % | 16 % |
| 10-14 ans | 5 % | 8 % | 11 % |
| 15-24 ans | 47 % | 48 % | 47 % |
| 25-29 ans | 17 % | 18 % | 11 % |
| 30 ans et plus | 18 % | 16 % | 15 % |
| Âge moyen | 21,8 | 21,6 | 21 |

Tableau 2
Structure par âge à l'arrivée en Île-de-France selon la nationalité

| Âge | Provinciaux | Français par acquisition | Étranger | Ensemble |
|--------------|-------------|--------------------------|----------|----------|
| 0-14 ans | 19,5 % | 13,1 % | 2,1 % | 14,6 % |
| 15-29 ans | 63,2 % | 57,6 % | 68,2 % | 63,6 % |
| après 30 ans | 17,5 % | 29,1 % | 29,7 % | 21,9 % |
| Âge moyen | 21,8 | 25,5 | 26,7 | 23,4 |

Tableau 3
Âge moyen à l'arrivée en Île-de-France

| Origine | Homme | Femme | Ensemble | Effectif* |
|------------------|-------|-------|----------|-----------|
| Provinciaux | 21,9 | 21,7 | 21,8 | 1 074 |
| Devenus français | 27,1 | 23,4 | 25,5 | 152 |
| Étrangers | 25,8 | 28,2 | 26,7 | 308 |

* Seuls, les enquêtés dont la trajectoire résidentielle était complète ont été pris en compte.
Source : «Biographies et entourage», INED

Origine géographique des Franciliens
âgés de 50 à 70 ans

Le croisement de l'année de mariage avec l'année d'arrivée à Paris le confirme. Si dans l'ensemble, 29,3 % des enquêtés étaient mariés au moment de la migration, cette proportion tombe à 24,3 % pour les provinciaux, mais atteint 46,4 % chez les étrangers. Les types de migrations se profilent clairement. Les provinciaux «montent à Paris», enfants ou jeunes célibataires tandis que les étrangers sont plus avancés dans leur cycle de vie à leur arrivée dans l'agglomération parisienne. L'analyse des projets de mobilité permettra de mieux saisir si la migration à Paris n'est qu'une étape dans la trajectoire géographique des migrants avec un désir de retour au pays ou si, au contraire, elle devient une installation définitive avec un processus d'enracinement de l'enquêté et de ses proches en région Île-de-France (voir *Note rapide* N°375 C sur la mobilité des Franciliens).



© L. Raynaert - Iaurif

«Biographies et entourage»

Cette enquête a reçu le soutien financier de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), de la Direction de la population et des migrations (DPM), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), de la Direction régionale de l'Équipement d'Île-de-France (DREIF), de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF), de l'Observatoire du développement économique parisien (ODEP - Mairie de Paris), de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), du ministère de la Recherche (Action concertée incitative ville).

Pour en savoir plus :

Bonvalet C., «Les Parisiens dans leur maturité : origine, parcours, intégration», in *Population*, n° 2, 1987
Pourcher G., *Le peuplement de Paris; Origine régionale - Composition sociale - Attitudes et motivations 1964*

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de la publication : François Dugeny
Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat
Assistée de Sylvie Blondiaux
Article : S.Beaufils (Iaurif) et C. Bonvalet (Ined)
Maquette : Fatima Lassoued

Conception-réalisation : Studio Iaurif
Diffusion par abonnement :
76 € les 40 numéros (sur deux ans)
Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38
Le numéro : 5 €

Librairie d'Île-de-France
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél. : 01.53.85.77.40
<http://www.iaurif.org>
ISSN 1267-2580